

RAPPORTS CONCERNANT LA CHUTE DU WELLINGTON Z1413 (Transmis par Bernard FEUTRY)

ETAT FRANÇAIS

SOUS-PRÉFECTURE  
D'AVESNES

AVESNES, LE 6 Mai 1942  
TEL. 301-302  
9 h. 25

*Dun*

M. le Lieutenant de Gendarmerie  
d'AVESNES signale que ce matin, vers 4 heures,  
un avion anglais est descendu en flammes sur  
le territoire de la commune de WALLERS-TRELON

-----

Le Cabinet du Préfet a été avisé.

-----

*K. Kuis a été avisé.*

*Auton  
le 7.5.42*

*7*

8 Mai 1942

le PREFET DU NORD  
Préfet de la Région de Lille  
DIRECTION DU CABINET

CABINET  
-----  
L'Avions  
-----

J'ai l'honneur de vous confirmer mes précédentes  
communications téléphoniques vous avisent :

1°- qu'un avion anglais est descendu en flammes dans  
la nuit du 5 au 6 Mai 1942, sur le territoire de la  
commune de WALLERS-TRELON,

2°- qu'un avion anglais a été abattu le 7 Mai 1942,  
au matin, sur le territoire de la commune de TRELON .

Le Sous-Préfet,

1<sup>ère</sup> RÉGION  
GENDARMERIE NATIONALE

1<sup>ère</sup> LÉGIION

COMPAGNIE  
du Nord

SECTION  
d'Avesnes

BRIGADE  
de Trélon

N° 271/2



Modèle N° 3.  
(Rapport)

Article 81 du Règlement.

Format : 210 millimètres.  
S'il est dactylographié, joindre les  
feuilles et les assembler par une  
agrafe.

A Trélon, le 6 Mai 1942

## RAPPORT

du <sup>(1)</sup>Maréchal des Logis Chef DEVIÉD (Pierre, François)  
Commandant la brigade de Trélon.  
sur <sup>(2)</sup>la chute d'un avion.

(3)

Références<sup>(4)</sup>

Dans la nuit du 5 au 6 Mai 1942, un avion vraisemblablement de l'armée britannique s'est abattu en flammes sur le territoire de la commune de Wallers-Trélon (Nord).

A 3 heures 30, le 6 Mai, réveillé par un combat d'avions, j'ai aperçu un point rouge dans le ciel, allant du Sud vers le Nord. Deux flammes ont jailli et l'appareil a obliqué sur sa droite, s'est enflammé entièrement et a piqué au sol.

A 7 heures 30, j'ai découvert les débris de l'avion dans la pâture de WIAME (Gustave) de Wallers, au lieu dit "Les Bouves", à 200 mètres à l'Est des ouvrages de fortification de Morenriex et 100 mètres au Sud du chemin rural dit "de la mi-lieu" reliant Wallers à Trélon, territoire de Wallers.

Les restes de la carlingue, fumant encore, étaient enfoués dans le sol, deux autres grosses pièces de l'avion, également enterrées, se trouvaient à 50 et 75 mètres. Des débris de l'avion, les lambeaux de chair, de vêtements, de parachute provenant des aviateurs, vraisemblablement de l'armée britannique, étaient éparés sur un rayon de plus de 100 mètres.

Il est impossible de déterminer le nombre des occupants de l'appareil, il ne restait pas un cadavre entier.

La Feldgendarmerie d'Avesnes a été avisée par les soins de notre Commandant de Section à Avesnes.

Deux gendarmes de la brigade locale et deux de la brigade mixte ont été employés pendant 5 heures pour la garde de l'appareil et en interdire l'approche aux curieux.

*Cecl*

N° 5607/3. - Transmis par le Lieutenant DELAVAUULT, Commandant la Gendarmerie de la Section,

à Monsieur le Sous-Préfet à AVESNES.

AVESNES, le 9 MAI 1942.



(1) Grade, nom et emploi de l'auteur du rapport.

(2) Objet sommaire du rapport.

(3) Indiquer les pièces jointes.

(4) Par exemple : Lettre n° 344 du 31 juillet 1929, du général commandant la 4<sup>e</sup> région.

Nota. - Les avis des autorités hiérarchiques sont, s'il y a lieu, consignés à la suite de ce rapport. Le grade, le nom et l'emploi de chaque chef hiérarchique sont mentionnés en tête de son avis.

1<sup>ère</sup> RÉGION  
GENDARMERIE NATIONALE

1<sup>ère</sup> LÉGION

COMPAGNIE

du Nord

SECTION

d'Avèsmes

BRIGADE

de Trélon

N° 272/2



Modèle N° 3.  
(Rapports)

Article 21 du Règlement.

Format : 20 raiin.  
S'il est dactylographié, joindre les  
feuilles et les assembler par une  
agrafe.

A Trélon, le 7 Mai 1942

## RAPPORT

du (1) Maréchal des Logis Chef LEVRIER (Pierre, François)

Commandant la brigade locale de Trélon.

sur (2) la chute d'un avion.

(3)

Références (4)

Dans la nuit du 6 au 7 Mai 1942, un avion vraisemblablement de l'armée britannique s'est abattu en flammes sur le territoire de la commune de Trélon (Nord).

A trois heures, le 7 Mai, j'ai été réveillé par le bruit anormal d'un moteur d'avion, piquant au sol. J'ai aussitôt aperçu une grande lucie dans le bois de Trélon, vers l'étang de la Folie.

Je m'y suis rendu aussitôt avec le personnel disponible après avoir prévenu les autorités locales en vue de combattre un incendie éventuel.

J'ai découvert les débris de l'appareil dans le bois au lieu dit "Le Rond Bois" à environ deux kilomètres au Nord-Est de l'agglomération de Trélon et à 75 mètres à l'Est d'un chemin privé, dit "chemin de Grasses", allant de Trélon à l'Étang de la Folie.

Les débris de l'appareil étaient éparés sur un rayon d'une centaine de mètres et le feu brûlant l'herbe sèche, menaçait de se propager aux arbres.

Une dizaine de militaires de l'armée Allemande combattaient l'incendie. A notre arrivée ils nous ont déclaré qu'il était inutile de faire venir les Sapeurs pompiers et nous ont invités à nous retirer, ce que nous avons fait.

Nous en avons rendu compte à notre Commandant de Section.

Deux gendarmes de la brigade mixte et deux de la brigade locale ont été employés pendant une heure trente.

(1) Grade, nom et emploi de l'auteur du rapport.

(2) Objet sommaire du rapport.

(3) Indiquer les pièces jointes.

(4) Par exemple : Lettre n° 344 du 17 juillet 1939, du général commandant la 1<sup>ère</sup> région.

Nota. — Les avis des autorités hiérarchiques sont, s'il y a lieu, consignés à la suite de ce rapport. Le grade, le nom et l'emploi de chaque chef hiérarchique sont mentionnés en tête de son avis.

N° 5608/3. - Transmis par le Lieutenant DELAVOULT, Commandant la Gendarmerie de la Section,

à Monsieur le Sous-Préfet à AVESNES.

AVESNES, le 9 MAI 1942.

